

Résolution Christine Chevalley et consorts – Création d'un registre national des détenus, en particulier ceux jugés dangereux (14_RES_016)

Texte déposé

Considérant :

la nécessité, en vue d'une meilleure coordination intercantonale, de pouvoir bénéficier d'un registre national des détenus, en particulier ceux jugés dangereux ;

Le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat

- à coordonner les pratiques en vigueur en Suisse romande s'agissant de l'exécution des peines ;
- à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer une meilleure transmission de l'information entre les diverses instances intervenant dans l'application des peines ;
- à préciser dans quelles conditions peuvent éventuellement s'opérer des sorties éducatives pour les détenus ;
- à favoriser la création d'un registre **national** des détenus, en particulier ceux jugés dangereux ;
- à promouvoir une planification **nationale** des besoins et places de détention.

*(Signé) Christine Chevalley
et 28 cosignataires*